

# Déontologie

## Agrégation

Quadrimestre : -

Volume horaire : 10 h

Crédit : 2

Pondération : 1

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts  
(BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Vincent Namotte, v.namotte@intra-esabl.be

## COMPÉTENCES VISÉES

- 1° la capacité d'agir comme acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- 2° la disposition à se positionner face à des enjeux éthiques et à respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
- 3° la capacité de s'investir dans le travail collaboratif d'une équipe éducative, afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- 4° la capacité d'analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et d'agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents et d'autres acteurs afin de :
  - faire de la classe et de l'école un lieu où les élèves apprennent, grandissent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection ;
- 5° la capacité de s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- 6° la maîtrise de la langue française pour enseigner et communiquer de manière optimale dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- 7° la maîtrise des contenus disciplinaires, en ce compris les concepts à enseigner, de leurs fondements épistémologiques, de leur didactique et de la méthodologie de leur enseignement, ainsi que le développement d'un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique;
- 9° la capacité d'agir comme pédagogue au sein de la classe et, dans une perspective collective, au sein de l'établissement scolaire, notamment :
  - à travers la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement comprenant des pratiques variées et différenciées, notamment numériques, et assurant la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves, de la créativité et de l'esprit d'initiative et de coopération dans le souci de l'intérêt général ;
  - à travers la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, d'outils et de manuels dans la perspective du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire ;
  - à travers la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation spécifiquement diagnostique et formative favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- 10° la capacité de mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseigne-

ment et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité. Cette analyse intègre la dimension de genre ;

- 11° le développement de capacités :
  - relationnelles à l'égard des élèves et des étudiants, en ce compris leur entourage notamment familial, et à l'égard des collègues ;
  - de gestion de groupes en situation éducative et pédagogique ;
- 14° la capacité de s'insérer dans le système éducatif en y respectant les codes et fonctionnement notamment hiérarchiques.

## ACQUIS D'APPRENTISSAGE

---

- Décrets et documents légaux qui balisent la pratique enseignante.
- Différencier éthique - morale - déontologie.
- La construction d'un sens critique sur l'école comme institution et fruit d'une construction politique et idéologique dans un contexte historique, social en évolution.
- Questionnement autour des arts plastiques comme champ spécifique.
- Questionnement autour des espaces d'existence/consécration des questions artistiques et des institutions culturelles.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

---

Méthode dialectique préconisée avec des moments de préparation à domicile (lectures, visionnages, analyses, recherches etc.).

## MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

---

Les étudiants seront amenés à embrasser une question parmi celles proposées (cf. consignes) de manière à intégrer activement les découvertes et les acquis du cours de déontologie, leurs recherches et leur expérience. Le travail est à remettre en juin au sein du

portfolio, sous la forme d'un écrit.

## PRÉ-REQUIS

---

Aucun.

## CO-REQUIS

---

Aucun.